

# VERS UNE FERME MUNICIPALE

maraîchère et fruitière à destination des habitants de Gennevilliers

Gennevilliers porte un projet innovant dans sa stratégie alimentation durable : la création d'une **ferme maraîchère et fruitière biologique**.

## CONTEXTE

Dans un contexte de **préoccupations des Français pour le contenu de leurs assiettes** d'une part, et de **recherche de résilience et durabilité** du système alimentaire d'autre part, la ville de Gennevilliers a défini une stratégie alimentation durable, préfigurant le PAT.

En 2022, un projet de **création d'une ferme municipale** est lancé dont les réflexions sont initiées depuis 2020. L'objectif est que l'exploitation permette **d'alimenter les Genevillois avec des produits de qualité** (restauration collective, marchés forains, etc.), mais qu'elle soit également un **lieu de sensibilisation** de la fourche à la fourchette.

La Ville s'inspire largement des modèles existants tels que ceux de Mouans-Sartoux (06), Moussy-le-Neuf (77) ou encore de la Ferme de l'Envol à Bretigny-sur-Orge (91).



Où sommes-nous?

**PAT de Gennevilliers Durable**

**Pilote d'action :**

Ville de Gennevilliers (92)

## MISE EN OEUVRE

En l'absence de terre agricole sur la commune de Gennevilliers, le projet de **ferme municipale sera implantée sur une autre commune rurale francilienne ou au-delà des frontières régionales**.

Le projet s'oriente vers la production maraîchère et fruitière en agriculture biologique sur une exploitation de 5 à 10 hectares.

Les prochaines étapes, dès 2023 sont :

- **Dimensionnement du projet ;**
- **Prospection foncière ;**
- **Structuration de la restauration collective.**

Puis sont prévus l'acquisition des terres, la création de la structure juridique, les investissements à l'horizon 2024, le recrutement et le lancement des premières cultures en 2025.



© Tiphaine Lanvin – Ville de Gennevilliers